



# HISTORIQUE



**Après une collaboration de quatre années dans l'organisation de sessions communes de formation**, plusieurs écoles du service public décidaient en 1995 de fonder un réseau afin d'étendre leur coopération dans différents domaines. La déclaration commune fondant le Réseau est signée en 1996 à l'école nationale de la santé publique et s'appuie sur les principes suivants :

- **la culture de service public** est un vecteur fort de leur identité commune
- **la diversité des approches** de cette culture constitue un enrichissement pour chacune d'entre elles.
- **le champ couvert par les formations qu'elles assurent**, concerne, de manière dominante la gestion d'enjeux de société
- **la place qu'elles occupent dans l'enseignement professionnel** post-universitaire constitue une spécificité
- **la nature de leurs activités**, l'organisation et le cadre dans lesquels elles se réalisent, se complètent ou se recouvrent.

Le choix d'une structure en réseau a été retenu afin de promouvoir les écoles tant au plan national qu'international tout en

conservant une autonomie maximale à ses membres. Ce choix a également pour objectif un fonctionnement non centralisé, à géométrie variable, permettant aux différentes institutions de participer aux actions et réflexions conduites dans le cadre du réseau et ce, en fonction de leurs objectifs spécifiques.

**En 2012, le RESP a rédigé une déclaration commune sur les valeurs, engageant l'ensemble de ses écoles membres à les diffuser et les appliquer en impliquant les personnels, les formateurs, les élèves, stagiaires et auditeurs.**

**Depuis 2015, le RESP s'est doté d'un statut juridique et s'est constitué en association.**

# OBJECTIFS

**Le RESP a pour fonction de promouvoir :**

- **la réflexion entre ses membres** sur toutes les questions communes relevant de leur champ d'activité,
- **l'information mutuelle** sur les activités pédagogiques,
- **des formations communes** à leurs élèves et stagiaires portant notamment sur les conditions de mise en œuvre des politiques publiques,
- **des actions de valorisation** de leur partenariat à travers différents supports ou manifestations.

# ORGANISATION

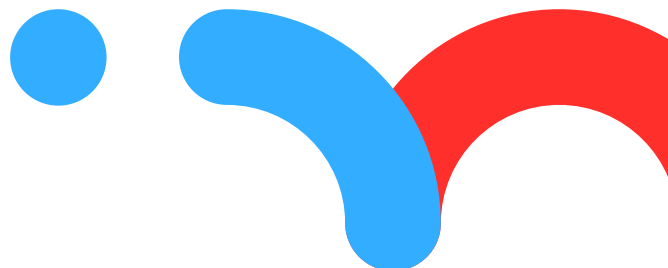
**Le RESP fonctionne en association, selon un principe collégial :**

- **un comité de direction (appelé Troïka)**, présidé par un directeur d'école, assisté des présidents sortant et pressenti pour assurer cette fonction l'année suivante, chargé de la mise en œuvre des décisions prises à l'assemblée des directeurs ainsi que de la représentation du RESP pour ses activités externes.
- **l'assemblée des directeurs**, composée des directeurs des écoles membres. Elle assure le pilotage du réseau et se réunit deux fois par an avec pour mission :
  - évaluer les actions conduites pendant l'année,
  - valider les propositions d'actions des groupes de travail et des comités de pilotage,
  - valider le bilan financier et adopter le budget prévisionnel,
  - désigner le président à venir,
  - échanger sur les enjeux induits par les politiques publiques.
- **un réseau de correspondants RESP** : chaque école nomme un correspondant assurant l'interface entre sa structure et la délégation générale du RESP.
- **la délégation générale, assurée par Danielle MICHEL** : elle veille au bon fonctionnement de l'ensemble des instances, à la coordination générale des activités institutionnelles et pédagogiques et diffuse l'information auprès de l'ensemble des écoles membres.

# ACTIVITÉS

## LES ÉCHANGES ET LA MUTUALISATION DE PRATIQUES

**Différents groupes de travail irriguent l'ensemble des activités du réseau**, chacun facilitant le bon fonctionnement interne du RESP et de ses activités pédagogiques par l'apport de ses propres pratiques et expériences vécues au sein de chacune des écoles membres : communication, documentation, formation à distance, contrôle de gestion, approche par compétences...



# LES ACTIONS DE FORMATION

## Les activités fondatrices du réseau :

- **les sessions inter-écoles** : d'une durée d'une semaine et intégrées au cursus de formation initiale, elles ont pour objectif d'aborder de manière transversale des thèmes d'actualité communs aux préoccupations des stagiaires et élèves des écoles membres.
- **les ateliers de service public** : proposés dans le cadre de la formation continue, elles offrent à tous les cadres en activité des fonctions publiques et de la sécurité sociale, l'opportunité de réfléchir, d'échanger et de travailler en commun pendant deux ou trois jours, sur leurs domaines de compétences. Ces actions sont souvent co construites par plusieurs écoles pour favoriser l'approche interprofessionnelle.
- **les sessions « développement des compétences des professionnels de la formation »** : elles s'adressent aux acteurs de formation (responsables pédagogiques, formateurs permanents et vacataires,...). Elles visent notamment à renforcer les compétences des professionnels de la formation, expérimentés ou nouvellement nommés par le biais d'itinéraires spécifiques adaptés à toutes les demandes,
- parallèlement, tous les dix-huit mois, **des rencontres des professionnels de la formation** sont proposées aux écoles, une occasion de décliner à partir d'une problématique assez large, différents thèmes liés aux questions d'actualité pédagogique.
- **formations communes à distance** : le RESP réalise des modules de formation à distance, communs aux différents publics en formation dans les écoles membres (initiale et continue) afin de favoriser une culture partagée sur des sujets transverses à la posture d'agent de service public (par ex : laïcité, dialogue social).
- **le séminaire des cadres de service public**, journée annuelle permettant d'offrir une réflexion croisée entre sciences humaines et pratiques sur des notions telles que la stratégie, la décision, l'inclusion, dans des contextes culturels divers.

## PUBLICATION

### Le RESP assure la publication de la collection « Profession cadre service public ».

Celle-ci s'inscrit dans un contexte de complexité croissante de l'action des services publics, de mobilité inter institutionnelle et de la nécessité d'une formation tout au long de la vie. Chaque ouvrage propose des études de cas, des éclairages, des idées clés sur des sujets en lien avec les préoccupations des cadres dans l'exercice de leur fonction.



PLUS D'INFORMATIONS SUR  
[WWW.RESP-FR.ORG](http://WWW.RESP-FR.ORG)